

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE CNW 01

Une première entente majeure

**La ministre Yolande James et la CRÉ de Montréal agissent pour
favoriser la contribution des personnes immigrantes au
développement de la métropole**

Montréal, le 18 janvier 2010 – La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Yolande James, et la présidente de la Conférence régionale des élus de Montréal, M^{me} Manon Barbe, ont dévoilé ce matin l'*Entente spécifique triennale en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles dans la région de Montréal* devant de nombreux partenaires. Pour la durée de l'entente, c'est plus de 6 M\$ qui seront investis par l'ensemble des partenaires afin de soutenir des projets concrets qui favorisent le développement de la région de Montréal en misant sur la diversité, en permettant notamment à des personnes immigrantes d'intégrer le marché du travail.

« Montréal demeure un pôle d'établissement important pour les personnes immigrantes. La diversité qui la caractérise est un atout indéniable que nous devons mettre à profit pour le développement économique et démographique de la région métropolitaine », a déclaré la ministre Yolande James.

« Nous savons que la population en âge de travailler n'arrive pas à combler les besoins croissants du marché du travail. Déjà, les entreprises montréalaises manifestent leurs besoins en main-d'œuvre spécialisée. Les personnes immigrantes qui s'établissent à Montréal sont des travailleurs jeunes et qualifiés qui souhaitent mettre leurs talents à contribution. Elles sont une ressource inestimable pour répondre aux besoins de nos entreprises. Ce sont aussi des familles désireuses de vivre en harmonie avec les valeurs de la société québécoise », a ajouté M^{me} James.

« Cette entente d'envergure nous permettra de renforcer le *Plan d'action de la région en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles* dont s'est dotée la région. La CRÉ de Montréal est heureuse de coordonner cet effort régional. Les projets issus de cette entente favoriseront l'édification d'une collectivité qui offrira à toutes ses forces vives, l'opportunité de mettre à profit leur potentiel et leur talent », a souligné M^{me} Manon Barbe, présidente de la Conférence régionale des élus de Montréal.

« J'applaudis à la signature de cette première entente triennale en matière d'intégration des personnes immigrantes qui permettra de renforcer davantage la réunion de la diversité, de la créativité et du savoir, qui constituent les atouts concurrentiels majeurs de la grande région de Montréal en Amérique du Nord », a tenu à faire savoir M. Raymond Bachand, ministre des Finances et ministre responsable de la région de Montréal.

L'entente spécifique vise les objectifs suivants :

1. Maintenir une immigration correspondant aux besoins de la région de Montréal et respectueuse des valeurs du Québec, notamment en favorisant la rétention de la main-d'œuvre temporaire et des étudiants étrangers;
2. Assurer l'accueil et l'insertion durable en emploi des personnes immigrantes, des Québécoises et Québécois des communautés culturelles et des personnes de minorités visibles, notamment en agissant sur les obstacles à l'intégration, en soutenant l'entrepreneuriat immigrant et en brisant l'isolement des femmes issues de l'immigration;
3. Développer la région de Montréal en misant sur la diversité, en augmentant notamment la présence des personnes des communautés culturelles au sein des conseils d'administration des institutions et de différents organismes.

En plus de la CRÉ de Montréal et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, huit autres partenaires sont signataires de l'entente : le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, la Ville de Montréal, le Forum jeunesse de l'île de Montréal et Montréal International.

« Cette entente est inédite puisque, pour la première fois, des partenaires majeurs montréalais unissent leurs efforts pour faire de l'immigration un levier au service du développement de notre métropole. Ensemble, nous préparons aujourd'hui l'avenir de notre collectivité et du Québec tout entier », a conclu la ministre Yolande James.

Sources :

Luc Fortin
Attaché de presse
Cabinet de la ministre de l'Immigration
et des Communautés culturelles
514 873-9940

Yvan Thériault
Directeur Planification et Communications
CRÉ de Montréal
514 842-2400

Renseignements :

Claude Fradette
Direction des affaires publiques et des communications
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
514 940-1630

Mehdi Benboubakeur
Chargé de communication
CRÉ de Montréal
514 975-9835